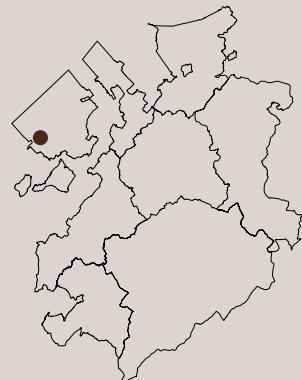




**L**e village agricole de La Vounaise occupe une situation remarquable, sur le flanc nord-ouest du vallon creusé par le ruisseau du Bainoz, au milieu d'environnements naturels (forêt, champs, ripisylve, haies-vives) encore largement préservés. Les hautes qualités spatiales du site proviennent essentiellement de l'interaction entre l'alignement lâche, mais régulier, qui borde l'axe routier principal et le noyau plus dense, qui s'y greffe en amont. L'extrémité ouest de la première composante a cependant été colonisée par un lotissement résidentiel. Les qualités-architecturales sont dues principalement à l'intéressante séquence formée par la grande rangée contiguë de fermes, le grenier en maçonnerie du 17<sup>e</sup> siècle et la maison d'école (1852), seul édifice à fonction centrale du village en l'absence d'un lieu de culte.



## Statistiques

Localité de La Vounaise  
Bâtiments: 114  
Bâtiments protégés: 17

## Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

## Qualités spatiales



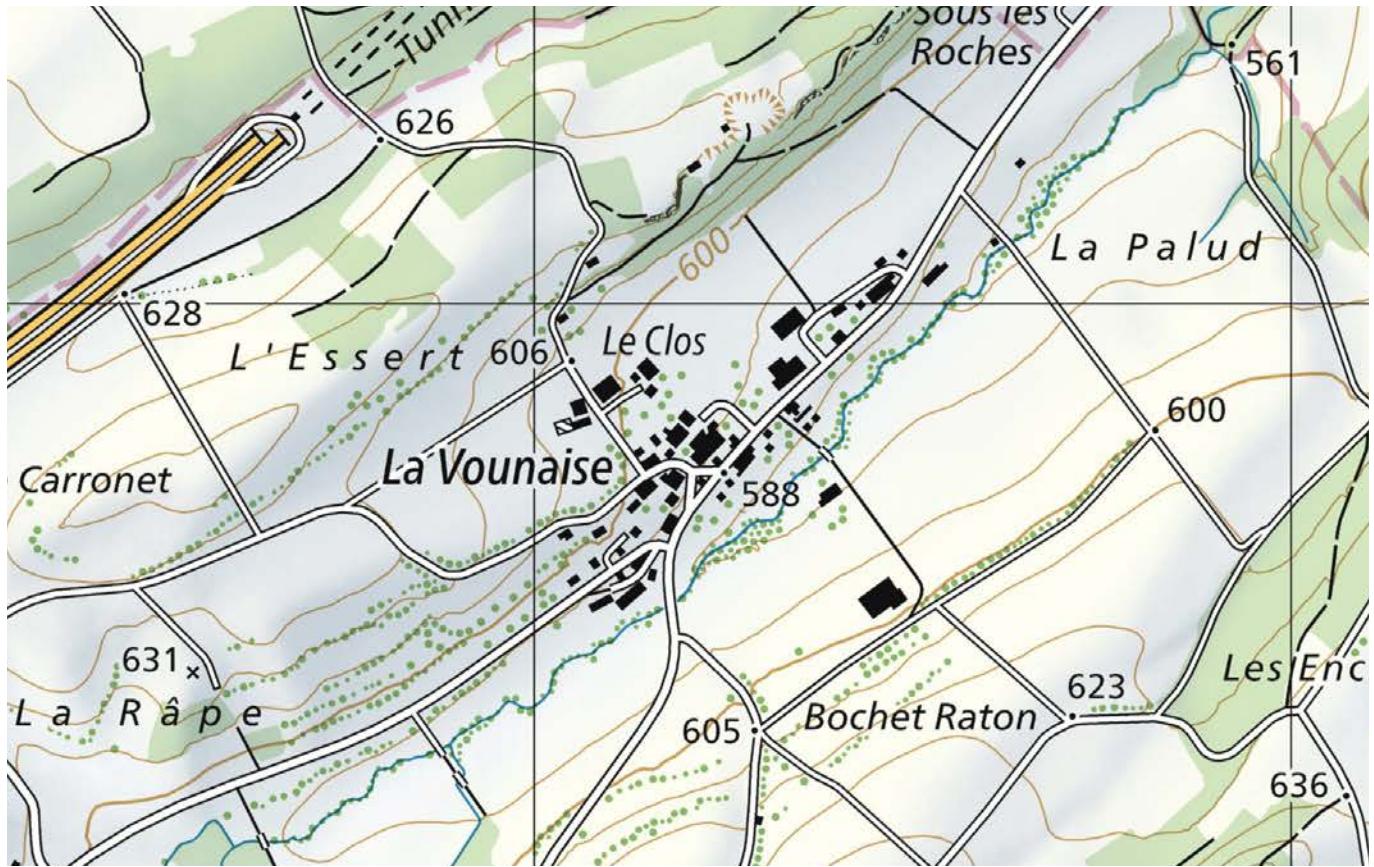
Hauts qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

## Qualités historico-architecturales



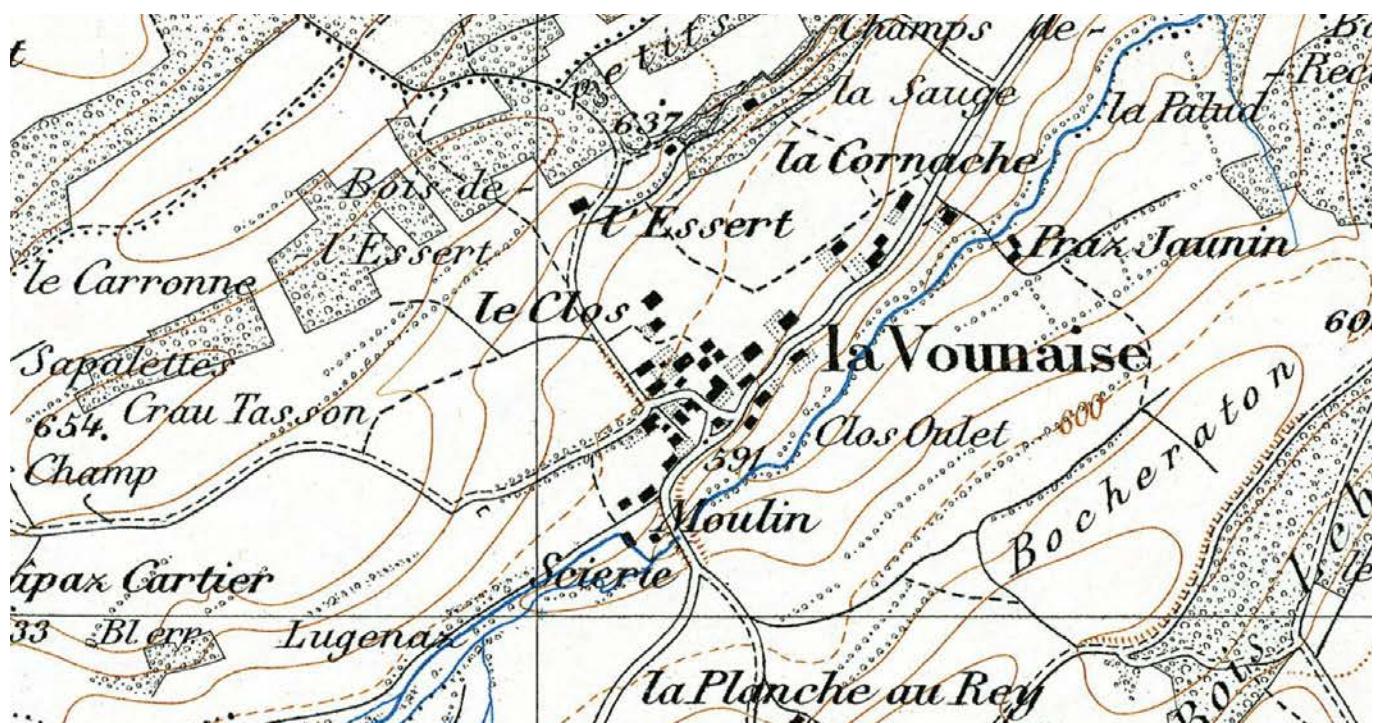
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

## Site actuel

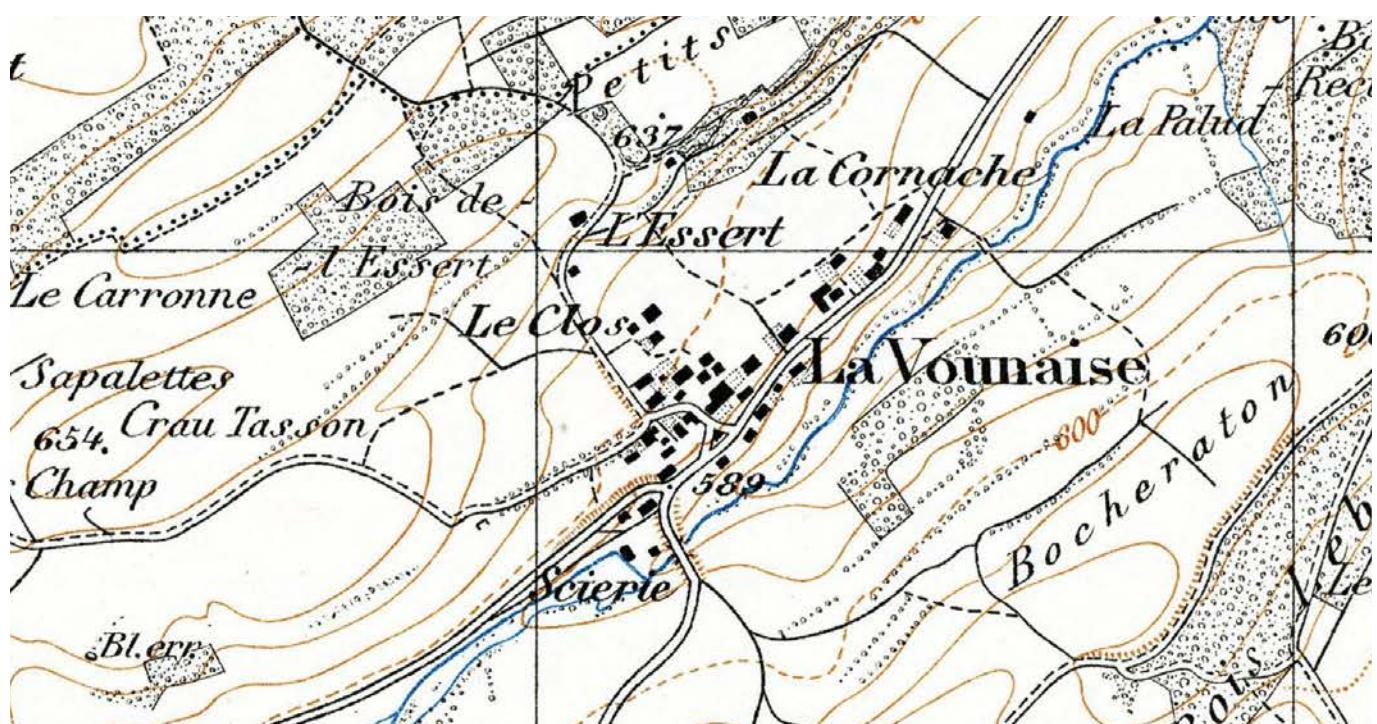


# Évolution du site

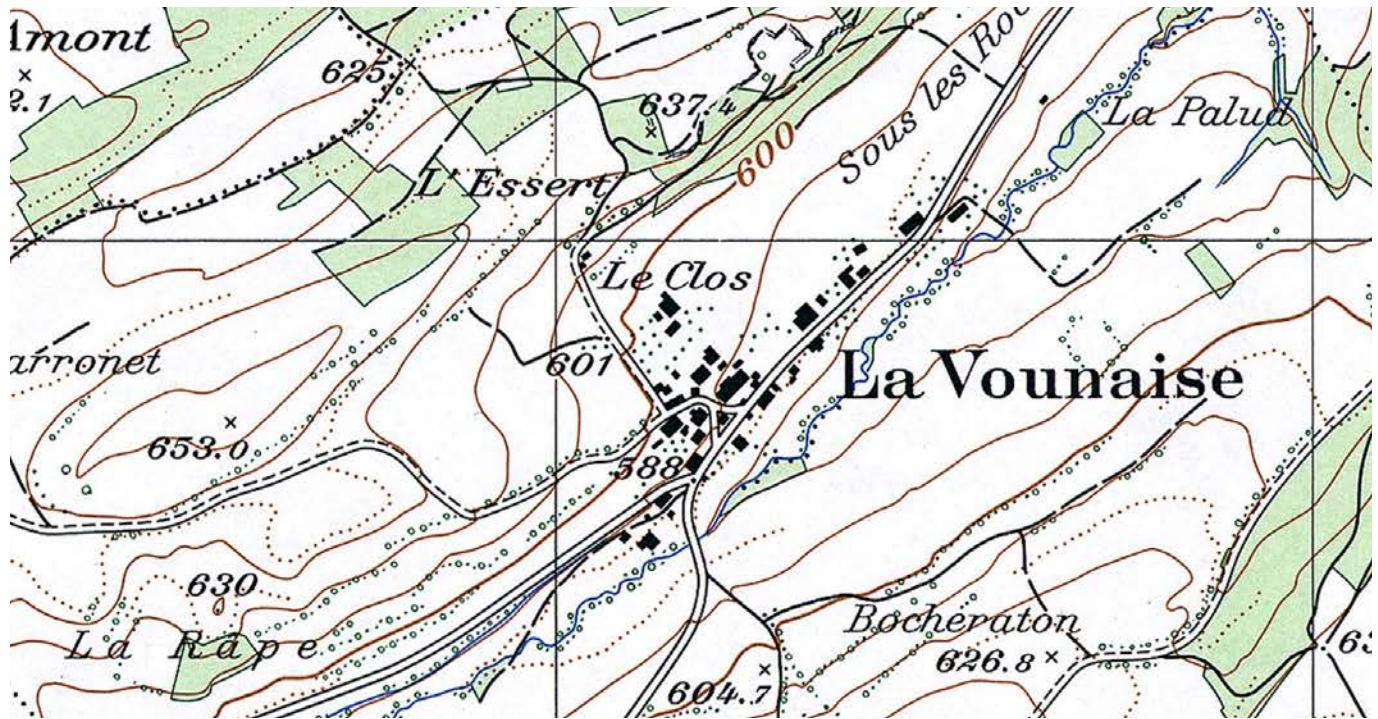
1900



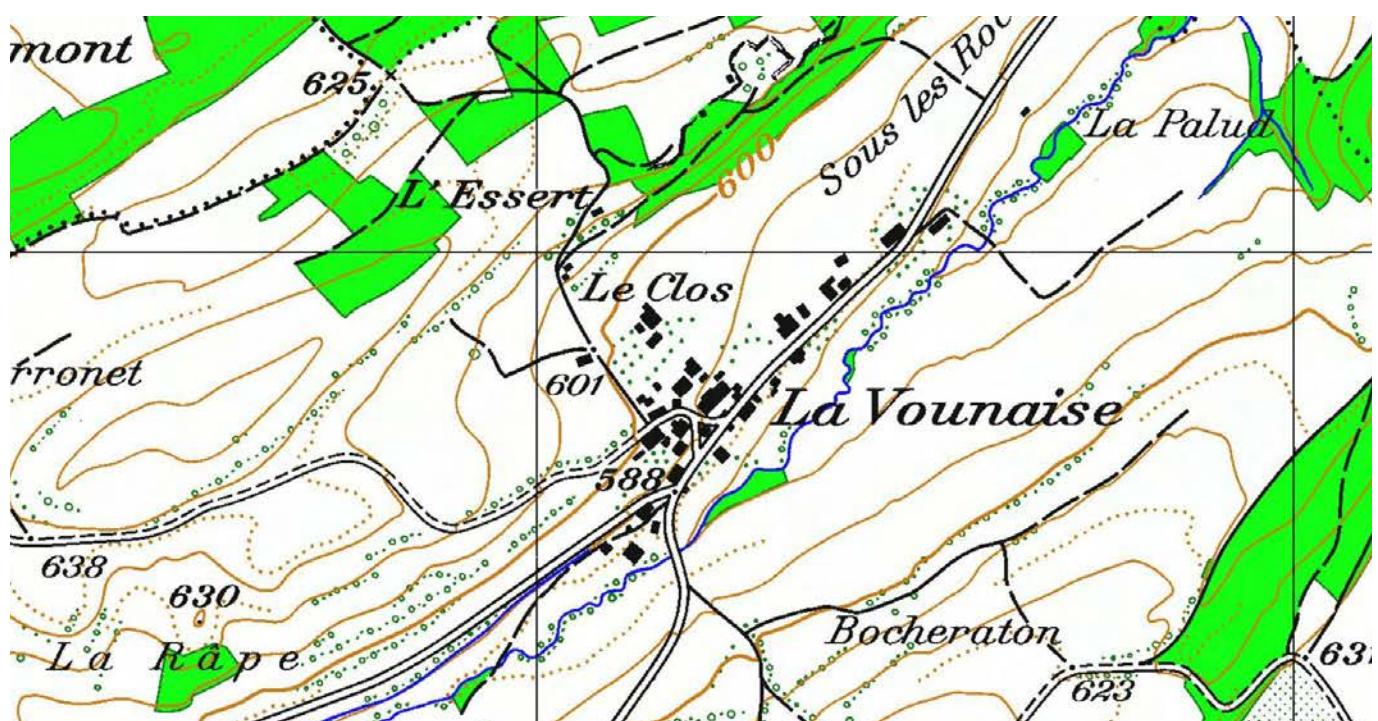
1945



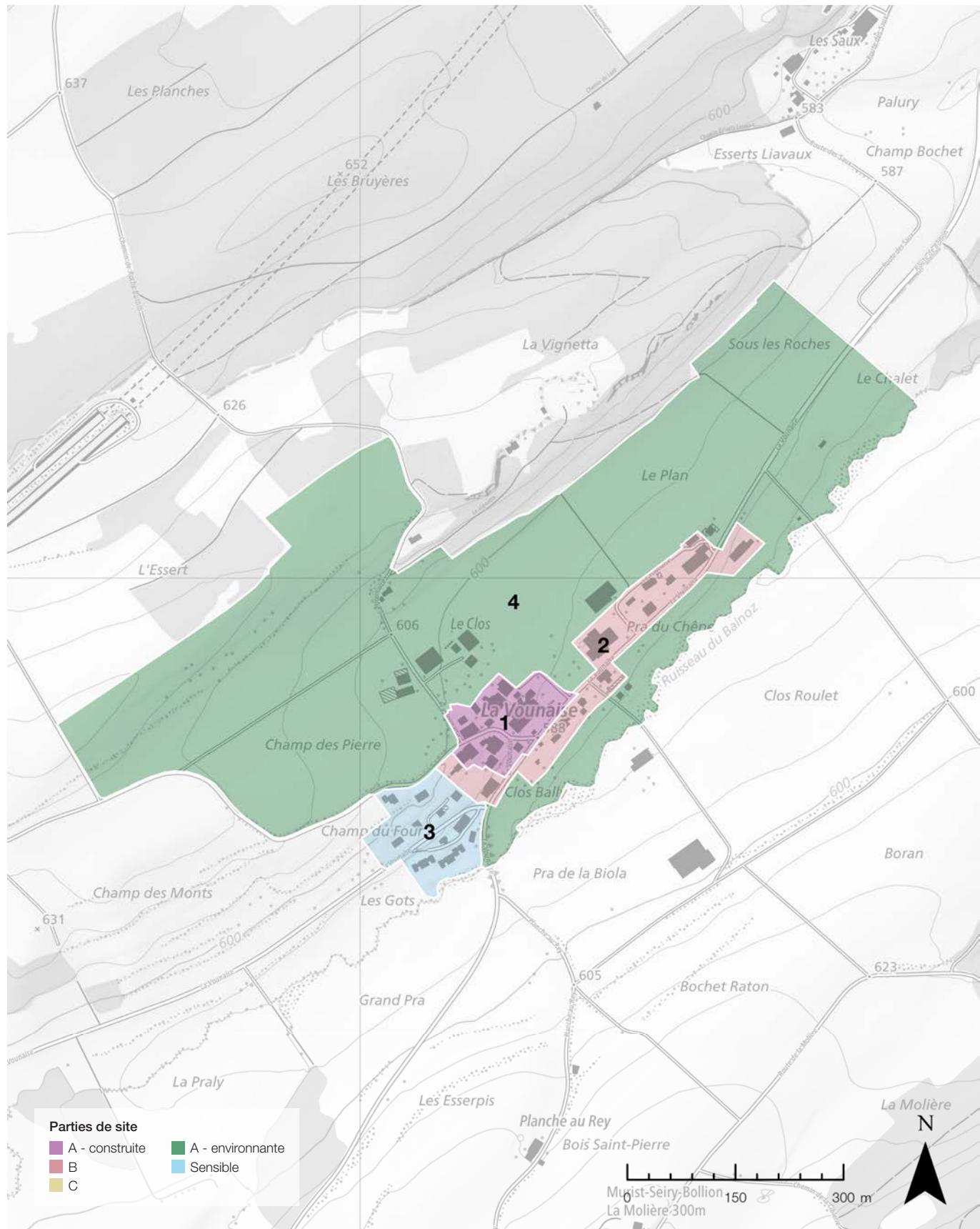
1976



1993



# Parties de site



**1 Village.** Petit noyau historique, en contrebas de l'axe principal. Fermes en maçonnerie typiquement broyardes, 1<sup>er</sup> moitié 19<sup>e</sup> siècle essentiellement, et école, 1852.

**Recommendations:** l'espace-rue est animé et structuré par de nombreux îlots de verdure, limités par des haies, qui donnent à l'ensemble l'aspect d'un regroupement de cellules indépendantes. Il est recommandé de préserver ces espaces non bâtis. On veillera également à préserver les grandes toitures en tuiles des bâtiments ruraux échelonnés avec force dans l'orientation générale du relief. Lors de transformations-restaurations, on préservera absolument les pleins et les vides ainsi que les perspectives depuis l'espace-rue, éléments qui fondent le caractère de ce petit centre villageois. Afin de conserver les percées vers l'environnement, on renoncera à de nouvelles implantations ainsi qu'aux brises-vues et clôtures ostentatoires.

**2 Agglomération-rue.** Tissu rural relativement lâche bordant l'axe principal, constitué essentiellement de fermes, fin 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Les façades des bâtiments suivent la courbe de la route, leur assurant ainsi une vue dégagée sur l'environnement en contrebas (à l'est).

**Recommendations:** la construction éventuelle de nouveaux bâtiments agricoles sera soumise à des critères de qualités exigeants (proportions et dimensions adaptées au site par exemple) afin de garantir une intégration harmonieuse dans le paysage culturel. Il est également recommandé de respecter l'orientation des façades.



Objectif de sauvegarde

A

**3 Champ-du-Four.** Extension résidentielle, à l'extrême sud-ouest de l'agglomération historique. Maisons familiales et villas-cubes, années 2010-2020, côtoyant des résidus de bâti ancien.

Partie de site sensible

**Recommendations:** ce quartier pourrait faire l'objet d'une extension de la zone à bâtir vers le sud-ouest, sans que cela nuise au site construit.

**4 Terres agricoles.** Terrains agricoles inclinés vers le ruisseau du Bainoz et un cordon boisé. Petite cellule rurale isolée en contrebas et ripisylve.

Objectif de sauvegarde

A

**Recommendations:** il est souhaitable de préserver ces terrains libres. La construction éventuelle de nouveaux bâtiments agricoles sera soumise à des critères de qualités exigeants (proportions et dimensions adaptées au site par exemple) afin de garantir une intégration harmonieuse dans le paysage culturel. Elles devraient également prendre en compte les vues sur le noyau principal et conserver les percées visuelles sur l'environnement depuis ce dernier. On préservera absolument la ripisylve, ainsi que les haies vives, qui confèrent à cet environnement rural de grandes qualités.



Objectif de sauvegarde

B

# Éléments structurants du site

---



4.2 Ruisseau du Bainoz





4.1 Maison



1.1 Maison d'école



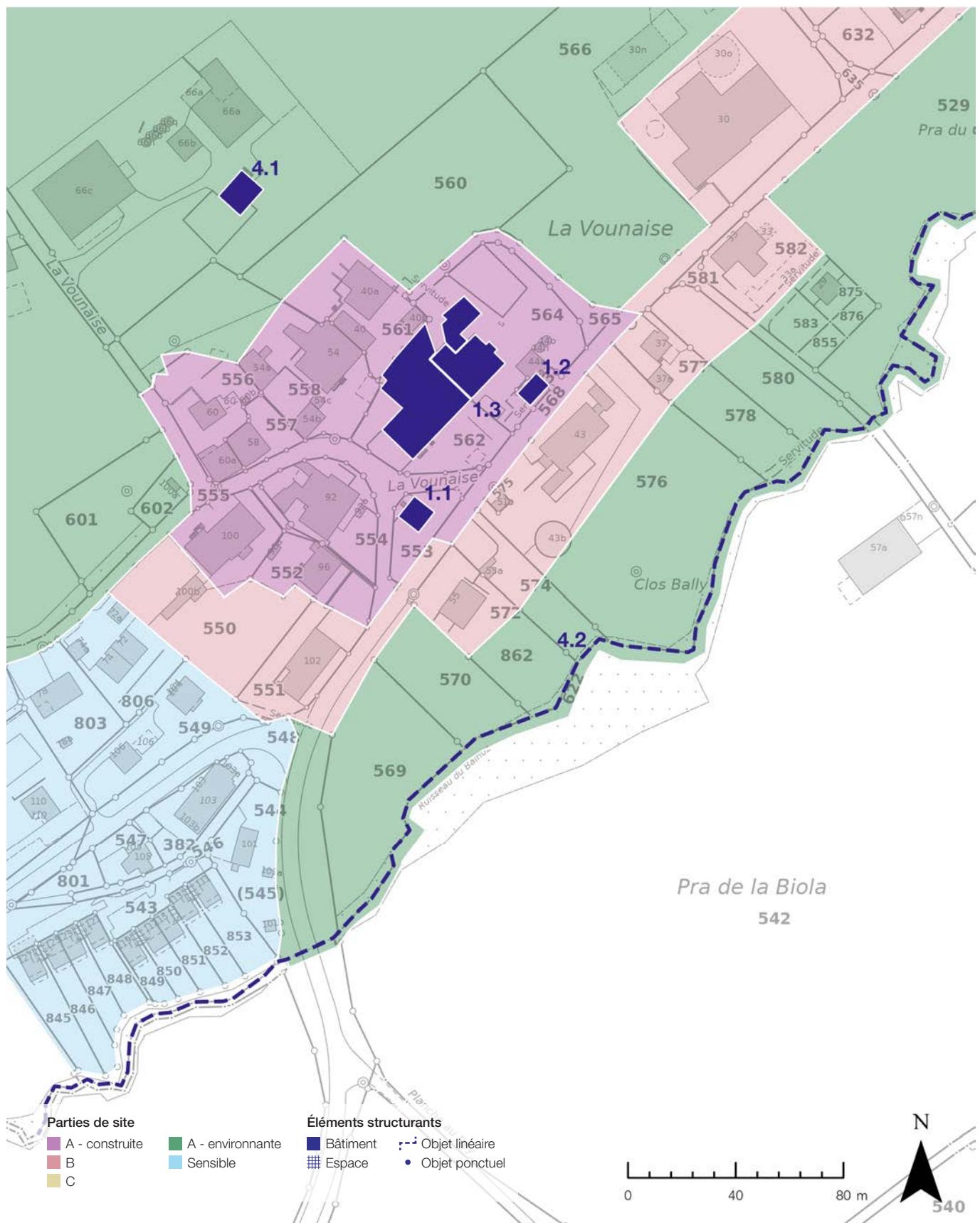
1.3 Grande ferme



1.2 Grenier



## Éléments structurants du site

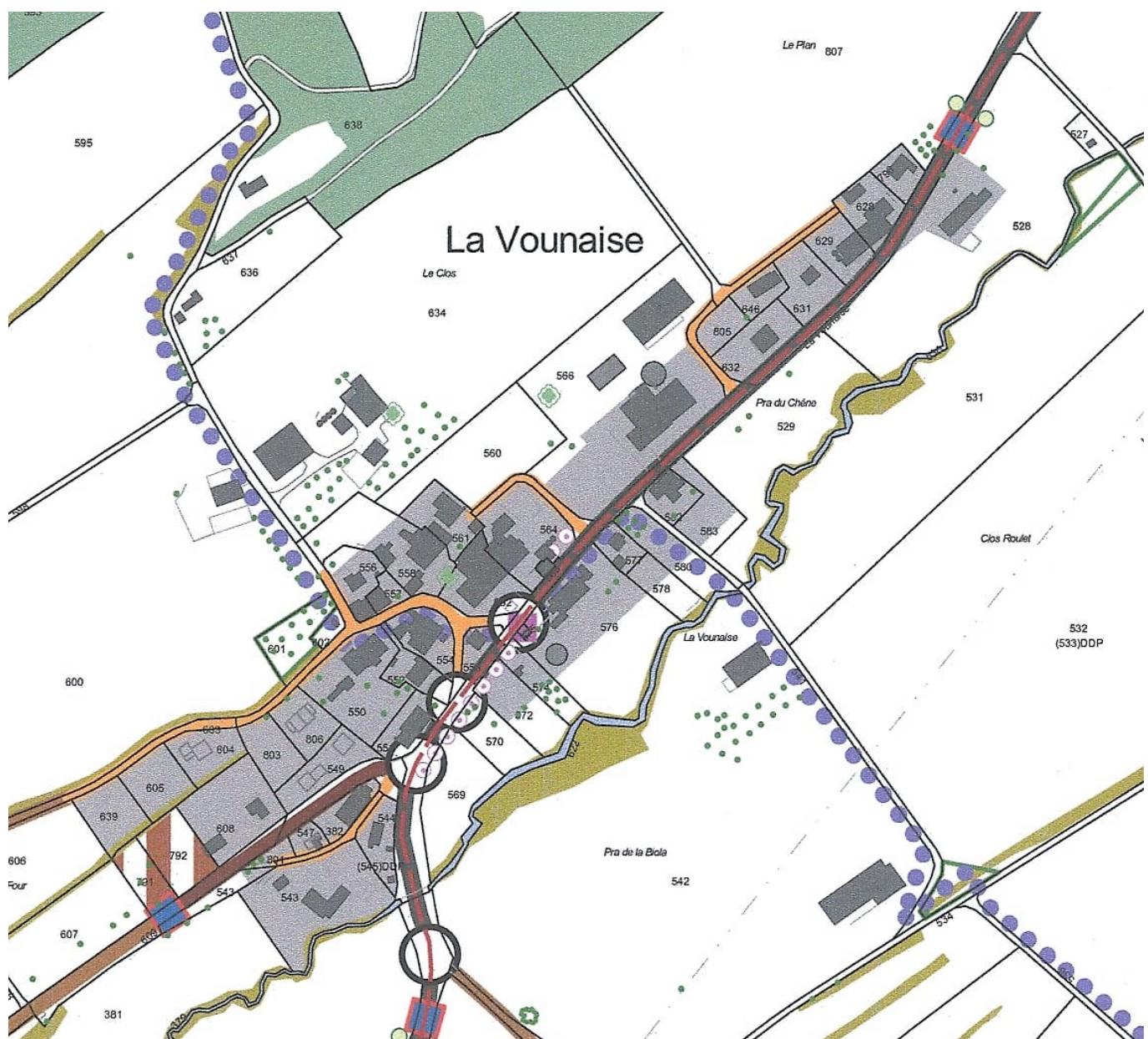


- 
- 1.1 Maison d'école**, datée 1852, en maçonnerie sous comble en pavillon, avec cloche sommitale et deux grandes baies latérales obturées. En position insulaire.
- 1.2 Grenier**, 2<sup>e</sup> moitié 17<sup>e</sup> siècle, en maçonnerie, dans la basse-cour de la ferme Losey (élément 1.3), en bordure directe de la route.
- 
- 1.3 Grande ferme**, achevée en 1823, pour Claude Losey et ses trois fils. Trois granges, dont l'une datée 1768, entre deux logis, l'un daté 1804, sous comble en bâtière retroussé. Précédée d'une grande esplanade, avec grenier, fosse et annexes.
- 
- 4.1 Maison**, datée 1855, pour la famille Losey. « Carrée » en maçonnerie sous comble en pavillon retroussé, entouré de ses dépendances, en position dominante au nord du site construit.
- 
- 4.2 Ruisseau du Bainoz**, et son cordon boisé.

## Aménagement du territoire

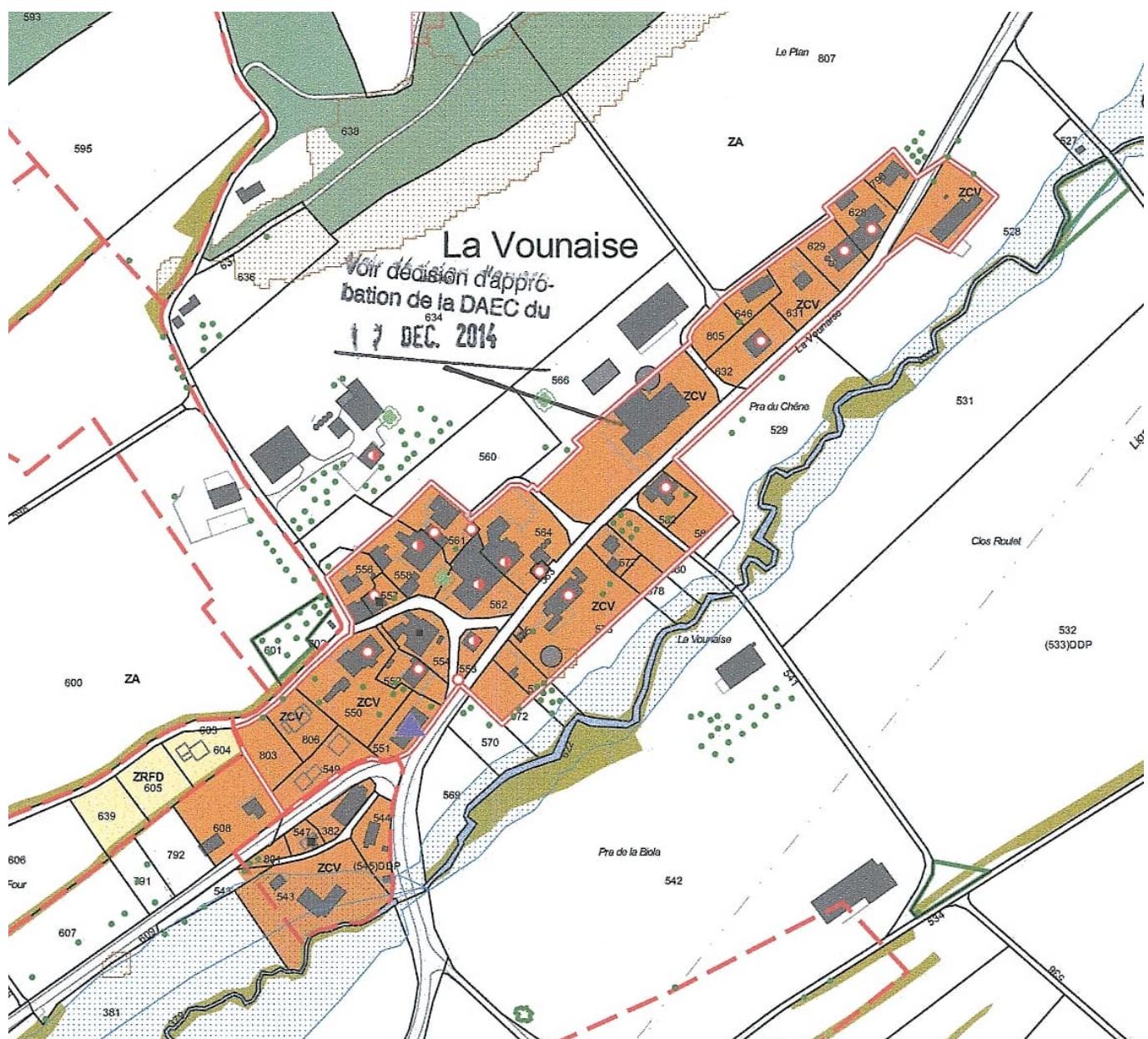
## Plan directeur communal

Il n'y a aucun conflit entre le plan directeur communal et le relevé du SCRoL.



## Plan d'affectation des zones

Il n'y a aucun conflit entre le plan d'affectation des zones et le relevé du SCRoL.



## Notes

1

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

**Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti**



## Légende des éléments graphiques

### Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

#### Qualités

##### Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

##### Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

##### Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

#### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

### Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

#### Objectifs de sauvegarde

##### Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

##### Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

##### Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

##### Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

##### Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

#### Qualités

##### Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

##### Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

#### Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

### Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

#### Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

#### Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

#### Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

#### Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

**Service des biens culturels SBC**  
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg  
[www.fr.ch/sbc](http://www.fr.ch/sbc)

Février 2026

—

**Direction & concept SCRoL**  
Frédéric Arnaud

**Rédaction**  
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

**Cartographie & graphisme**  
Ilse Bahnsen

**Photographies**  
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

**Cartographie et base de données SIG**  
Service des biens culturels SBC  
Service de la géoinformation SGéo

**Fonds de carte**  
© Swisstopo, État de Fribourg

**Impression**  
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service des biens culturels SBC**  
**Amt für Kulturgüter KGA**